

# La Pétanque puymirolaise maintient le cap

 **ZOOM** Lors de l'assemblée générale de la Pétanque.



L'assemblée générale de la Pétanque s'est tenue dernièrement, au foyer. Après les comptes rendus moral et financier qui se sont avérés bons, l'on procéda au vote du tiers sortant : trois adhérents furent élus (36 votants sur 48 inscrits). Le président a fait observer une minute de silence pour les décès de l'année.

Les projets pour 2009 ont été évoqués. L'on retiendra les deux concours officiels :

le mixte une femme plus un homme en doublettes, le 3 mai, et la triplette le mardi 14 juillet. Pour ce qui concerne les entraînements du dimanche, la saison débutera le 5 avril, si le temps le permet. Le banquet, quant à lui, aura lieu le samedi 25 avril, à Puymirol.

Mauvaise nouvelle par contre : les licences de la fédération ont augmenté et passent de 22 à 28 €; aussi, le club a décidé de les passer à 30 €. Les licences ne seront faites que contre paiement au moment de la demande.

Une fois la séance levée, le verre de l'amitié a clôturé cette soirée.